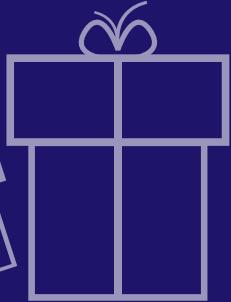




Bulletin Municipal

DÉCEMBRE 2025
Semestriel



SOMMAIRE

SOMMAIRE p02

ÉDITO p03

POUGU'ACTU

Actus noël p04
Halloween p05
Fête de la sainte cécile p05
la securite publique : un impératif p06
Zoom sur... La vidéoprotection p06
Zoom sur... La vitesse p06
Quand les nouveaux habitants
sont les bienvenus... p07
Santé... p07
Patrimoine p07
Un nouveau service p07
Deux nouveaux camions et un tracteur
pour les services techniques p08
Élections municipales 15 et 22 mars 2026 p08
À votre service p08
Animations déjà connues de 2026!!! p09

POUGU'INFO

Votre déchèterie mobile en 2026 p10
Conseil municipal des enfants p11
Infos intergénérationnelles p13

POUGU' PATRIOTE

La cérémonie du 11 novembre dernier p14

POUGU' BOUGE

Travaux entreprises p15
Travaux conjoints
entreprises / services techniques p16
Travaux en regie p17

POUGU' ENVIRONNEMENTALE

Pougues verte et fleurie p18
Actu : prix du fleurissement p19

POUGU' ETAT CIVIL

Ressources humaines p20
État civil p20

POUGU'INFOS UTILES

Les informations générales p21
Règles pour le respect du bien vivre ensemble... p23

Journal Municipal de Pougues-les-Eaux :

Mairie, Parc Simone Veil
58320 Pougues-les-eaux
Tél : 03.86.90.96.00

Directeur de publication :
Sylvie Cantrel, Maire

Conception et impression :
CIA Graphic - Pougues-les-Eaux
Tél : 03 86 90 96 10
Édition 12-2025 - Quantité : 1 500ex
Dépot légal à parution

Crédit illustration - photo :
Vecteezy.com, pixabay.com



EDITO : LES VOEUX DU MAIRE



L'année 2025 s'achève. Cette période est, pour beaucoup d'entre nous, un moment privilégié et précieux de retrouvailles, de partage et de transition. Elle peut être plus difficile pour celles et ceux qui sont seuls ou malades. C'est pour tous l'occasion de prendre un temps de pause, de tourner le regard vers l'essentiel, vers **ce qui nous rassemble**.

Je souhaite saluer ici toutes celles et ceux qui, dans **la discréction et le dévouement**, rendent la vie collective plus douce : pour exemples, les bénévoles associatifs et les voisins attentionnés, précieux pour la solidarité qui est le fer de lance de notre « ville-village ».

L'année 2026 sera marquée par **un renouvellement municipal et intercommunal**. Ce sera un moment fort, démocratique, qui déterminera la place et l'avenir que les Français souhaitent pour leurs communes, échelon de proximité irremplaçable auquel ils sont attachés.

En cette période de réserve pré-électorale, et conformément aux règles fixées pour garantir l'équité entre les différents candidats, **ce bulletin ne comportera ni annonce de projets nouveaux, ni bilan des actions menées**. Vous n'y trouverez donc que le **retour sur la vie de la commune** depuis le bulletin de juin dernier, entre manifestations, activités diverses et travaux réalisés ou en cours.

Je profite néanmoins de cet espace pour **saluer l'engagement quotidien des agents municipaux** qui travaillent avec constance au service de notre commune et pour **remercier mes collègues élus pour les échanges constructifs** qui ont permis la finalité de beaux projets à votre service et pour le développement de notre ville.

Tous les membres du Conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter, avec un peu d'avance, nos meilleurs vœux de santé et de réussite dans vos projets individuels ou collectifs, ainsi qu'à vos familles. Ayons une pensée vers tous ceux qui sont seuls ou dans l'épreuve.

Que le rêve, et l'espoir accompagnent chaque instant de votre vie... Excellente année 2026 !

Sylvie Cantrel

1 POUGU'ACTU

ACTUS NOËL

Des décors de jours et de nuit pendant 1 mois, depuis le 1^{er} décembre 2025 jusqu'au 5 janvier 2026, fin des vacances scolaires;

*Pour petits et grands
Encore du rêve cette année...*

Tous les ans,

- Toujours plus de partenariats habitants de tous âges/ services techniques => dans un esprit de communauté villageoise
- Toujours des nouveautés ➡ pour le plaisir de tous

À la fontaine



Dans les rues



Inaltérable....



Une lettre au Père Noël ?

la boîte située au square Bourdillon a encore été remplie !

Le Père Noël, en personne, a répondu à tous les enfants qui ont précisé leur adresse.

La boîte aux lettres a repris un « coup de jeune » avec sa réfection par les agents des services techniques

Des décors fabriqués par... les enfants du périscolaire



Des sapins dans l'avenue principale décorés par nos 12-18 ans



Sans oublier le marché de Noël

Organisé par l'Association des Commerçants et Artisans Pouguois !



Après la fête ???

Fêter Noël, c'est bien... garder les rues propres, c'est mieux ! Après les fêtes, on n'abandonne pas son sapin n'importe où, et surtout pas sur le trottoir !

La solution ➤ le recyclage !!

Vous déposez votre sapin naturel (sans neige artificielle, ni décos, ni sac) à la déchèterie mobile aux services techniques **du 26/12/25 au 10/01/26 aux heures d'ouverture : 8h00 - 12h00 / 13h30 - 16h00**. Il sera broyé par les services de Nevers Agglomération et revalorisé dans les espaces verts de la commune.



HALLOWEEN

Deuxième année de déambulation dans les rues de la commune

Plus de 200 personnes ont déambulé dans les rues de Pougues, à l'initiative de l'école de musique avec un encadrement assuré par de nombreux parents bénévoles ; deux surprises attendaient les participants :

- En début de procession : les élus ont fait une distribution de bonbons bien appréciée des enfants,
- En fin de procession : un accueil chez DS le goûter.



FÊTE DE LA SAINTE CECILE : une belle ambiance

Concert organisé par l'école de musique et l'harmonie dans l'église



1 POUGU'ACTU

POUR NOTRE QUALITÉ DE VIE => LA SÉCURITÉ PUBLIQUE : un impératif



La police municipale assure avec bienveillance sa mission permanente de soutien à la population :

- auprès des **aînés**, tout au long de l'année, en particulier en période de canicule telle qu'on a pu la vivre cet été encore,
- en direction des **plus jeunes**, notamment par sa présence aux horaires d'entrée et de sortie des écoles.

Elle permet **le bien-vivre pour tous**, partout sur la commune, en gérant au quotidien les **incivilités**, les **infractions au code de la route**, la **vitesse excessive** et les **comportements inadaptés** en tout genre.

Elle n'est pas intégrée à la police intercommunautaire pour toujours rester uniquement en appui des Pouguois(es).

Un problème ?

Contact : la police municipale 03 86 36 25 81

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

De 8h à 12h et de 14h à 18h

Le mercredi

De 8h à 12h et de 14h à 17h30

Le samedi de 9h à 12h

En dehors de ces heures, c'est la gendarmerie qui reprend les appels au 17



La vidéo protection



Le programme continue à se déployer :

Pour 2025, il s'agit :

- **de poursuivre le déploiement** sur des sites occupés par des enfants et les bâtiments communaux : le périmètre de la crèche et de la gentilhommière ;
- **De commencer le déploiement** de la surveillance de la voie publique avec le secteur du square Bourdillon en intégrant le centre de loisirs.

Coût total 21 600€ TTC

Rappel chrono :

2020 : à la suite de la réhabilitation de la piscine, installation d'une caméra en rotation « piscine/camping/chanternes »

2024 : selon le fléchage de l'Etat sur la protection des enfants et des bâtiments municipaux, installation de caméras sur le site des écoles, du restaurant scolaire, de la mairie et du parc Simone Veil.

La vitesse

Pour la sécurisation des déplacements



Avenue Conti :

Plateau de ralentissement installé face à l'accueil de la Maison France services. Pour compléter et réduire la vitesse, un panneau "Stop" a été positionné en face, à l'angle de l'avenue Conti et de l'avenue du Casino.

Réalisation par l'entreprise Eurovia

Coût de l'opération : 7.198 € TTC

Écluses installées au milieu de l'avenue

Lieu-dit : Boischambault

Pour réduire la vitesse en entrée de ville

Réalisation par l'entreprise FFTP

Coût de l'opération : 3 840€ TTC pour la commune

Réglé par moitié entre Pouguès et Parigny les Vaux ; il s'agit d'un projet commun, la route étant partagée par moitié.



QUAND LES NOUVEAUX HABITANTS SONT LES BIENVENUS...

38 nouvelles familles recensées entre octobre 2024 et octobre 2025

Elles ont été reçues par l'équipe municipale, accompagnée, comme de coutume par les associations qui ont présenté leurs activités diverses.

Moment très convivial favorable aux échanges à la salle Saint Léger dans le parc municipal

Parmi elles,

- des Parisiens souhaitant trouver une ville accueillante à moins de 2 heures de la capitale,
- des habitants des communes voisines souhaitant se rapprocher des commerces,
- ...

Chacun est reparti avec

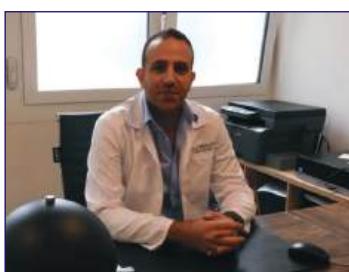
- un dossier comprenant une liste des associations,
- l'histoire de Pougues,
- une carte de la médiathèque,
- et un bon d'achat 100% pouguois utilisable dans les commerces de la commune.

Le Maire leur a dit compter sur leur esprit créatif collectif pour «*participer à l'écriture de l'avenir de la commune*»



SANTÉ

Un cardiologue installé à la maison médicale



Le docteur Farid Maalouf, cardiologue, est installé en libéral à la maison médicale depuis septembre dernier. Il consulte les mardis, jeudis, vendredis et samedis

et les rendez-vous sont pris sur doctolib.

Exerçant déjà à l'hôpital de Nevers, il continue d'y pratiquer des interventions et d'assurer des soins intensifs.

UN NOUVEAU SERVICE



Christine, assistante administrative, se charge de votre «paperasse» professionnelle.

Déplacement possible sur les exploitations agricoles autour de Pougues-les-Eaux,

📞 06.61.62.70.64

✉️ auservicedesagris@bbox.fr

⌚ auservicedesagris

PATRIMOINE

Quand une villa pouguoise reçoit le prix patrimoine du XX^{ème} siècle



Jean Michel et Mireille JULLIAN ont reçu en septembre dernier le prix Patrimoine du XX^{ème} siècle décerné par l'association VMF (Vieilles Maisons de France) pour leur restauration de la propriété.

Mission de VMF : défense et sauvegarde du patrimoine bâti et paysager.

1 POUGU'ACTU

DEUX NOUVEAUX CAMIONS ET UN TRACTEUR POUR LES SERVICES TECHNIQUES



Ce camion d'occasion est destiné conjointement aux services maçonnerie et voirie ; il remplace un véhicule très vieillissant de plus de 25 ans.

Coût : 33 060€



Ce camion d'occasion est destiné au service bâtiments (pour exemple : il va être très utile pour la réfection du local du tarot à la gare) ; il vient compléter la flotte des services techniques.

Coût : 20 274€



Ce tracteur d'occasion remplace un tracteur de 27 ans à destination du service espaces verts.

Coût : 31 577€

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2026



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter aux élections municipales de mars 2026, la demande d'inscription doit être faite au plus tard :

- Jusqu'au 4 février 2026 par démarche en ligne

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

- Jusqu'au 6 février 2026 en mairie

Sauf cas particuliers (jeunes devenus majeurs après le 6 février, fonctionnaires mutés...) => se renseigner auprès de la mairie.



À VOTRE SERVICE

Vous devez refaire vos papiers d'identité ?

Remplissez votre demande en ligne sur le site ANTS

Un problème ? Une question ? => la solution : l'espace France Service (voir ci-dessous)

Quand vous avez tous les papiers nécessaires,

Prenez rendez-vous en ligne sur www.ville-pougesleseaux.fr

rubrique : « mes démarches » puis « cartes identités-passeports » enfin « agenda »

Espace France Services



A votre service pour toute question administrative (CAF, impôts, pôle emploi, URSSAF,...)
Lundis et Vendredis
De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Mardis et Jeudis

De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h30

Mercredis en continu

De 9h00 à 16h45

06 23 90 13 93

pouges-les-eaux@france-services.gouv.fr

Adresse : gentilhommière
351 avenue Conti

En complément, Permanence finances publiques

Un agent des finances publiques vous accueille

Les mardis de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30



La Mutuelle Complémentaire Solidaire

Permanence de la **Mutuelle Complémentaire Solidaire MOS** à la Gentilhommière, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h:

12 janvier 2026, 20 avril 2026, 29 juin 2026

Comment s'inscrire?

En contactant directement **Madame Florence REGNIER**, conseillère mutualiste, au **07 45 05 10 60**

Aide à l'utilisation des outils numériques

Didier BOBIN est présent dans l'espace France services les jeudis après-midi, de 14h30 à 16h00 pour animer des ateliers numériques. Il est également disponible les mardis toute la journée en mairie et les vendredis après-midi à la Gentilhommière pour des rendez-vous individuels. Il vous accompagne dans votre utilisation d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone.

Contactez le au 06 99 16 47 97 ou dbobin@agglo-nevers.fr pour prendre rendez-vous.



Quelques exemples de thèmes pour début 2026 :

- Gérer son PC: naviguer dans les dossiers,
- Windows: Votre ordinateur ralentit : comment y remédier,
- Cyber-malveillance : Savoir se protéger, comprendre les risques,
- Le Cloud : sauvegarder vos documents et vos photos,
- Le Clavier du PC : il existe d excellents raccourcis à connaître,
- L'I.A : c'est quoi ? comment l'utiliser ?
- Le Smartphone : nettoyage de printemps !

ET PRENONS DATE POUR LES ANIMATIONS DÉJÀ CONNUES DE 2026!!!

Au-delà des nombreux rives organisés par diverses associations (foot, tennis, pétanque, basket, rugby,...),
Quelques dates à noter dans les agendas :

14 et 15 février : salon des antiquaires salle Simone Veil

29 mars : brocante, vide grenier et bourse aux jouets salle Simone Veil (organisée par « l'ACAP » et « les doudous »)

11 avril : théâtre salle Simone Veil (organisé par « les amis du vieux Pouges »)

18 et 19 avril : « Faîtes de la N7 » sur l'avenue de Paris (organisée par « J'aime Pouges »)

25 avril : repas dansant salle Simone Veil (organisé par « Travel swing »)

3 mai : jardi pouges Parc Saint Léger (organisé par « J'aime Pouges »)

12 juin : soirée théâtre salle Simone Veil (organisée par « eaux théâtre des sources »)

2 POUGU'INFO



Votre déchèterie mobile en 2026

→ changements de dates en fonction des jours fériés

Prenez note dès maintenant

MAI 2026

| L | M | M | J | V | S | D |
|----|----|----|----|----|----|----|
| | | | | 1 | 2 | 3 |
| 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |

AOÛT 2026

| L | M | M | J | V | S | D |
|----|----|----|----|----|----|----|
| | | | | 1 | 2 | |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |
| | | | 31 | | | |

NOTE D'INFORMATION

Conformément au règlement de collecte des déchets et aux dispositions du Code de l'environnement et du Code général des collectivités territoriales, il est strictement **INTERDIT** de laisser les bacs d'ordures ménagères sur la voie publique en dehors des jours et horaires prévus pour la collecte.

Cette règle a pour but de :

- Préserver la propreté de l'espace public,
- Limiter les nuisances olfactives et visuelles,
- Éviter les problèmes de circulation piétonne,
- Réduire les risques sanitaires liés aux déchets exposés.

Tout contrevenant s'expose à des **sanctions** pouvant inclure une **mise en demeure**, voire une **amende administrative**, en cas de récidive.



Nous comptons sur le civisme et la coopération de chacun pour le respect de ces règles, dans l'intérêt collectif.

Consignes à respecter:

- Sortez vos bacs **la veille au soir** de la collecte:
- lundi à partir de 19h (ordures ménagères)
- dimanche à partir de 19h semaine impaire (sacs jaunes)
- **Rentrez les bacs** le plus tôt possible **après le passage des services de ramassage**,
- **Ne laissez pas les bacs en permanence** sur le trottoir ou sur le voie publique.



POUGUES-LES-EAUX

DÉCHÈTERIE MOBILE

PARKING DES SERVICES TECHNIQUES

Route des Riots
Pougues-les-Eaux

LES SAMEDIS EN SEMAINES IMPAIRES

LES LUNDIS EN SEMAINES PAIRES

SAUF JOUR FÉRIÉ

FERMETURE lundi 9 juin
OUVERTURE mercredi 11 juin

HORAIRES D'ÉTÉ
du 1^{er} mars
au 31 octobre
11 h à 17 h 30

HORAIRES D'HIVER
du 1^{er} novembre
au 28/29 février
11 h à 16 h

AUTORISÉS



- Ordures ménagères
- Déchets d'activités de soin à risque infectieux
- Medicaments
- Papiers
- Déchets radioactifs (radiographie...)
- Amiantes
- Bouteilles de gaz
- Extincteurs



NON-AUTORISÉS



3 POUGU'PATRIOTE

Retour en images sur cette journée : Les classes ont été accueillies tout au long de la matinée, le dépouillement a eu lieu dans la foulée.



Attente devant les isoloirs

« A voté »



Explications de la méthode de dépouillement

En attente des résultats

QUAND LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS FÊTE SES ...10 ANS



Déjà 10 ans ;
En présence de leur animatrice Laëtitia qui les a accompagnés depuis les débuts de cette instance et de la députée Perrine Goulet, nombre d'anciens élus ont participé à cet événement pour le célébrer dignement.

Parmi les projets aboutis :

- installation d'une boîte à livres au square Bourdillon, de toutounets dans la ville (qui depuis se sont multipliés), du city parc, d'appareils de fitness aux Chanternes,
- création au parc Saint-Léger d'un verger partagé en partenariat avec le conseil départemental dans le cadre de l'opération 1.000 arbres,
- opération "propriété" sur la commune en partenariat avec les jeunes de la MDJ et de Nevers Agglomération, installation d'un collecteur de bouchons en mairie avec l'association 1, 2, 3 bouchons...

Le Mot du Maire :

« Nous sommes très fiers de vous, très fiers de cette illustre assemblée qui fait maintenant partie du paysage décisionnel de la commune. Sa vitalité témoigne :
- de la place que nous accordons aux jeunes et
- de notre volonté affirmée de prendre leur parole en compte.

Vous vous investissez dans de nouvelles formes d'engagement, dans des actions ayant un sens pour vous et une utilité pour les autres.
Cet anniversaire contribue à faire connaître et reconnaître la capacité d'initiative des jeunes dans toute sa diversité et à éveiller des vocations : certains d'entre vous seront peut-être élus de la République un jour, et qui plus est, élus à Pouges ??? »

2 POUGU'INFO

INFOS INTERGÉNÉRATIONNELLES : des services mis en place par votre Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)



Des services pour tous

➤ À DESTINATION DES JEUNES :

une prestation offerte pour la 3^{ème} année pour renforcer la politique jeunesse menée conjointement par le CCAS et la mairie.

La carte avantage jeunes est offerte

en partenariat avec la mairie aux jeunes de 15 à 25 ans qui en font la demande en mairie.
Elle leur donne accès à de nombreuses réductions et gratuités pour la culture, les loisirs et la vie quotidienne en Bourgogne-Franche-Comté (plus de 3 200 bons plans proposés par plus de 2200 partenaires)
NB : Elle est valide du 1^{er} septembre 2025 au 30 août 2026 et peut être encore retirée en mairie

Et toujours

Aide au permis de conduire et au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA)

Mon CCAS et ma commune me soutiennent ➤ Je participe....
20 heures de bénévolat (travail d'intérêt collectif) au profit de la commune
Permis : le CCAS verse 200 € directement à l'école de conduite Holidays
BAFA : le CCAS vous verse 200€

⁽¹⁾ Incription à l'école de conduite Holidays

Formulaire de candidature disponible en mairie ou sur <https://www.ville-pougesleseaux.fr>

➤ À DESTINATION DES SENIORS:

Prenez date !

Le repas dansant annuel à destination des plus de 70 ans est programmé pour le samedi 9 mai 2026 au casino

Attention : les places étant limitées, le nombre d'invités est limité à 2 par foyer

Les personnes concernées recevront une invitation



Le service de portage à domicile !

Destiné aux seniors, aux personnes dépendantes à court ou à long terme

Pourquoi pas pour vous ?

Contact en mairie au 03 86 90 96 00

Inscrivez-vous le lundi pour le lundi suivant.

Livraison gratuite assurée par les agents municipaux dans la matinée, 4 jours sur 7



Deux formules au choix : repas normal ou diabétique.

Potage, Entrée, Plat du jour, Fromage, Dessert

Et une 1/2 baguette de pain

9,50€ par repas incluant la livraison

RETOUR SUR.... L'ÉLECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS
Election du conseil municipal enfants 05-2026 le 16 octobre dernier : une approche concrète de la démocratie et de la citoyenneté



| Elus 2025-2026 | Classe |
|--------------------|--------|
| BRETEAU PLA | CM1 |
| COUIGEUX LAJ | CM1 |
| DEBROSSE Roxane | CM1 |
| FINEAU Luna | CM1 |
| GATARD Artoin | CM1 |
| GLASSA UZET Naomie | CM1 |
| KHOULDII Wiamne | CM1 |
| MAINROT Cassandra | CM1 |
| PADET Arsène | CM1 |
| RECHARD FIFI Ly | CM1 |
| TAILLON Léa | CM1 |

- organisée par la municipalité,
- avec le soutien des enseignants,
- sous l'égide de Laëtitia, animatrice référente.

110 enfants ont voté pour élire leurs 11 représentants parmi 4 garçons et 12 filles

Cette élection a « tout d'une grande » avec :
- campagne électorale : présentation des projets des candidats par affiches et discours (diffusés dans les classes et visibles sur le site de la ville)
- vote avec cartes électorales, cartes d'identité, bulletins, isoloirs et urne,
- puis dépouillement.

Leur installation a eu lieu le 3 novembre dernier

les nouveaux élus ont présenté leur programme et se sont engagés pendant toute l'année scolaire à travailler sur leurs projets et les financements associés pour les faire aboutir.
3 réunions en présence du Maire et du 1er adjoint jalonnent cette année de travail :

- décembre : validation par commission des projets à travailler sur l'année
- février : présentation de l'avancée des projets avec évocation des difficultés rencontrées
- juin : bilan des projets réalisés

Selon leur choix, ils ont été répartis en 3 commissions :
Commission loisirs et aménagement avec Lyna, Roxane, Maëll et Léa

- Commission environnement et solidarité avec Noémie, Wiamne et Luna
- Commission sport et alimentation avec Arsène, Artoin, Aliyah et Cassandra

Participations aux manifestations communales :

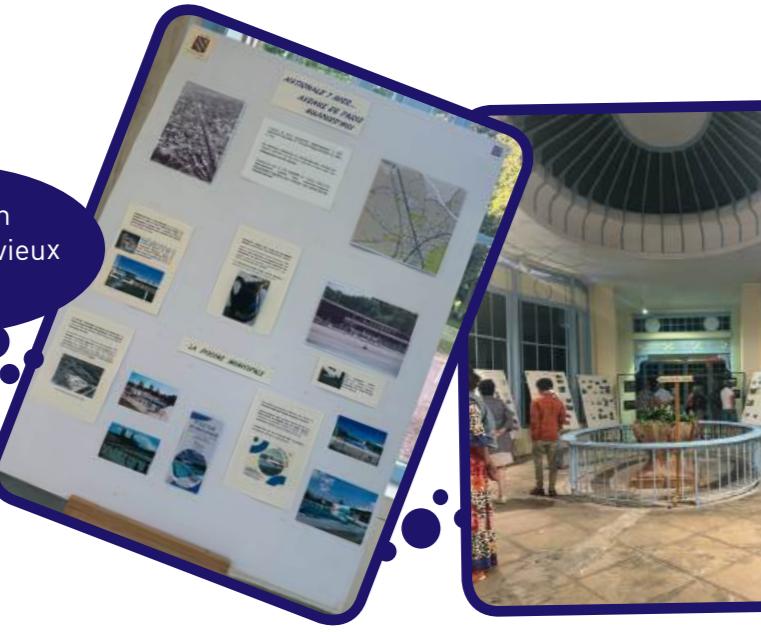
Au-delà des réunions hebdomadaires de mandat, ils participent à diverses manifestations telles que :
- la cérémonie des voeux du Maire,
- les journées commémoratives des 11 novembre et 8 mai,...



LES ANIMATIONS



Exposition des amis du Pouges



10



LE COIN DES ENF



Retour sur
le 14 juillet



1



A close-up photograph of a person's lower legs and feet. They are wearing blue and white low-top sneakers. One foot is on the ground, and the other is on the tail of a black skateboard. The background is a plain, light-colored wall.

4 POUGU'BOUGE

TRAVAUX ENTREPRISES

Remise en état des voiries suite aux inondations

Près d'un an et demi après les inondations dues aux fortes pluies de juin 2024, et après notre demande d'aide auprès de la préfecture en septembre 2024, il nous a été adressé début octobre la subvention attribuée pour la réfection des voiries de la commune.

Les travaux sont réalisés par l'entreprise FFTP, en grande partie avant fin d'année ; le reste sera réalisé au printemps, à la réouverture des usines d'enrobé.  

Coût total : 134 580 €

Subvention de l'Etat : 22 402 €

Coût communiqué : 112 175 €



Travaux de raccordement GRDF entrée nord

Il s'agit du renforcement du réseau gaz depuis l'entrée nord de la ville jusqu'au rond-point du casino pour injecter du gaz vert (biométhane) dans le réseau.

L'unité de production de biométhane est basée à Mesvre sur Loire

Travaux réalisés par l'entreprise BBF réseaux, prestataire de GRDF.

Fin des travaux sur la commune: mi-décembre 2025

Raccordement final fin 2026



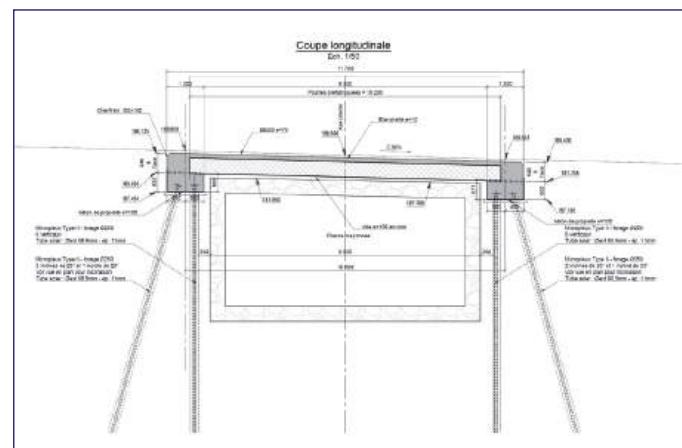
Rehabilitation du parking de l'avenue conti

Compte tenu du sous-sol occupé par des citernes très anciennes, les travaux n'ont pu être réalisés avant nombre d'études pour la réalisation d'un « sarcophage » sur une partie de la citerne et le dévoiement du réseau de pluvial avant la réfection de surface.

Réalisation :

- Entreprises pour le sarcophage : Chaumette Dupleix et bureau d'étude ITC

Coût total pour cette partie du chantier :
ITC 15 420€
Chaumette-Dupleix 238 000€ TTC



- urovia assurera le resurfaçage après la réalisation du sarcophage

NB : la commune est en contentieux avec le cabinet d'étude qui n'a pas détecté la citerne.

Rehabilitation de la rue Jean Pidoux (900m)

3^{ème} tranche de travaux

Nevers Agglomération a assuré la réfection totale du réseau d'eau usée et d'eau potable jusqu'au niveau de la rue des charondes

Le SIEEEN a enfoui, pour le compte de la commune, les réseaux d'éclairage public et de télécommunication jusqu'à la rue du manoir.

Les travaux vont reprendre au printemps.

Déjà plus de 780 000€ de travaux réalisés :
Coût à date pour la commune : 42 500€

4 POUGU'BOUGE

Rehabilitation des anciens ateliers d'artiste

Une belle avancée dans le cadre du développement économique de la commune :

- Création d'espaces co-working à destination des Pouguois,
 - Création d'espaces de travail à destination de séminaires d'entreprises, trop peu nombreux sur l'agglomération.
- Le dossier de consultation des entreprises est abouti.

Coût estimé travaux : 775 000 € HT

Subventions :

- Validée : État => 184 450€
 - En demande : Région => 431 900€
- Coût total estimé à date pour la commune : 158 650€ HT



Changement des rideaux de la salle simone veil

Les rideaux qui occultaient la salle Simone Veil étaient très usés.

L'entreprise « la maison du rideau » en a réalisé de nouveaux (occultants et ignifugés) dans 180 mètres de tissus et assuré leur pose.

Coût : 8900€ TTC



TRAVAUX CONJOINTS ENTREPRISES / SERVICES TECHNIQUES

2^{ème} phase de la réhabilitation du gymnase

L'entrée du gymnase des Chanternes a été réhabilitée totalement :

- Changement complet des huisseries et portes en verre avec habillage aluminium,
- Changement des chéneaux.

Travaux réalisés par l'entreprise **Miroglace** pour un coût de 47 000€

- Changement des sky dômes sur la toiture

Travaux réalisés par l'entreprise **ATTILA** pour un coût de 3 315,24€

Les **agents des services techniques** réaliseront les habillages intérieurs pendant l'hiver.



Pour la rentrée

Le mur de l'école primaire était en très mauvais état avec des pierres gélives et des joints qui avaient été réalisés en béton.

Il a été refait conjointement par les agents des services techniques et l'entreprise FFTP pour un coût de 4 290€ TTC

- les agents municipaux ont piqueté l'entièreté du mur et ont dégagé les pierres
- les agents de l'entreprise ont renforcé le cœur du mur et l'ont jointé avec un mélange de chaux et de ciment qui laissera respirer les pierres de taille pour une meilleure tenue dans le temps.



Réfection de la toiture du bâtiment des services techniques et reprise de la façade

L'entreprise **EG Curt** a réalisé la réfection de toiture pour un coût de 32 100€

Les reprises de fissures et la peinture de la façade et des fenêtres ont été réalisées par les **agents des services techniques**



DIVERS TRAVAUX EN REGIE

Au-delà des traditionnels entretiens des rues de la ville, de nombreux travaux en régie sont réalisés et permettent la réalisation d'économies importantes sur le budget communal.

Pour exemples

Cour de l'école primaire

La cabane de la cour primaire, qui abritait divers jeux, a été entièrement démontée ; une chappe a été réalisée ensuite.

Tout ceci, réalisé en régie par les agents des services techniques pendant l'été, avant la rentrée scolaire.



Entretien d'automne des chemins et bords de routes



Réfection totale du chemin « des rompées » à la suite de dégradation importante liée à l'érosion naturelle et à l'écoulement permanent des fontaines du secteur.



Nettoyage de la voirie sous le pont de l'A77
Reprofilage des évacuations.

Sans oublier l'installation des traditionnelles décos de noël...



Près de 3 semaines sont nécessaires

TRAVAUX DE LA COMPÉTENCE DE NEVERS AGGLOMÉRATION

Chemisage sur 200m du réseau d'eau potable avenue de Paris

Chemisage des réseaux d'eau pluvial avenue de Paris sur 200 mètres, nécessaire suite au vieillissement des canalisations.

Réalisation par l'entreprise BBF réseaux

Coût : 60 000€ (de la compétence de Nevers Agglomération)



5 POUGU'ENVIRONNEMENTAL

POUGUES VERTE ET FLEURIE

Des fleurs variées tout l'été qui refleurissent chaque année...



Les agents des services « espaces verts » recherchent l'harmonie des couleurs et des plants

Un robot tondeur efficace !



Après avoir testé plusieurs robot tondeurs, le choix des élus s'est porté sur celui de la marque husqvarna, qui a une autonomie suffisamment importante pour tondre les 2 terrains de football et le terrain de rugby. Installé depuis septembre dernier, il prouve son efficacité en limitant le compactage du sol et en optimisant la vivacité du gazon de manière optimale.

Les utilisateurs sont très satisfaits de leur « nouvelle pelouse ». Ce matériel, dont la technologie évolue très rapidement, a été loué pour 5 ans.

Coût mensuel : 997€

Abattage d'arbres dangereux

Plusieurs arbres, expertisés par une entreprise spécialisée, ont dû être abattus pour la sécurité des tiers et des biens.

Coût : 7 632€



ACTU : prix du fleurissement

Le samedi 15 novembre dernier, a eu lieu, en présence des nombreux lauréats, la traditionnelle remise des prix du concours des maisons jardins et balcons fleuris 2025.

« C'est une tradition que de mettre chaque année à l'honneur celles et ceux qui participent au fleurissement de notre ville et contribuent à en faire un lieu où il fait bon vivre.



La municipalité souhaite par ce prix vous encourager à poursuivre les efforts que vous faites pour embellir notre commune. » rappelle Françoise Bénas, adjointe en charge de l'urbanisme, de l'environnement et du développement durable.

Le maire a cité Victor Hugo, qui disait dans les années 1800: « *c'est une triste chose de penser que la nature parle et que le genre humain n'écoute pas* » ; elle confirme que nous, tous ensemble, avons beaucoup appris ces dernières années et nous apprenons encore à écouter la nature pour mieux la préserver.

Fleurissement 2025

| Prix d'excellence | | Coup de cœur | |
|-------------------|---------|---------------------------|--|
| Mme | ERTEL | 322 rue de Satinges | |
| M et Mme | GIEMZA | 313 rue des Charondes | |
| M et Mme | GRANGE | 280 rue de la Mignarderie | |
| M et Mme | LEBLANC | 67 impasse des Varennes | |
| M et Mme | THOLLE | 206 rue des Vièvres | |

Prix « fleurissement jardins maisons visibles de la rue »

| | | | | | |
|----------|--------------------|----------------------------|----------|------------------|----------------------------|
| M et Mme | BAIN | 2764 avenue de Paris | M et Mme | LAVILLA | 43 rue des Montais |
| M et Mme | BALLEREAU | 2881 avenue de Paris | M et Mme | LERASLE DOMAT | 567 rue du Mont Givre |
| M et Mme | BARILLET | 24 rue du Châtelet | M et Mme | LOGER | 288 rue Alfred Massé |
| Mme | BOUVET | 388 rue du Docteur Faucher | Mme | MARCEAU | 522 rue de Bourgneuf |
| Mme | CHABASSIERE | 1170 rue du Bois Paillard | M et Mme | MARTIN | 514 rue Jean Pidoux |
| Mme | CHAUMERLIAC | 323 rue des Gravières | M et Mme | MINARD | 130 rue du 19 mars 1962 |
| M et Mme | CLAMOTE | 89 rue des Montais | M et Mme | MOREAU | 22 Avenue Chevalier |
| Mme | DEBOUTIN | 5 Rue de Montfort | M et Mme | ONGARO | 215 rue du Chazeau |
| M et Mme | DESCHATRETTE | 138 rue des Montmenades | M et Mme | PETIT | 496 rue des Gravières |
| M et Mme | DMYTRENKO | 351 avenue Conti | M et Mme | PICOLET | 134 rue du Champ Paris |
| Mme | DOUGY | 197 rue du 19 mars 1962 | M et Mme | RONCIOUX | 165 rue du 19 mars 1962 |
| Mme | DRON | 189 rue de Satinges | M et Mme | RENAUD | 409 rue de Bourgneuf |
| Mme | DUDRAGNE | 968 rue du Bois Paillard | Mme | SOLER | 170 avenue Conti |
| M et Mme | GALOCHET | 543 rue du Docteur Faucher | M et Mme | STRASSER | 2937 A avenue de Paris |
| M et Mme | GAUTHÉ | 63 impasse de Billy | M et Mme | THEPENIER MOUSSY | 24 rue des bergeronnette |
| Mme | GRAILLOT | 196 rue Alfred Massé | Mmes | TSCHUMI-GROB | 34 rue de la Bergeronnette |
| M et Mme | GRESSIN | 494 rue du Mont-Givre | Mme | VAN TONGEREN | 140 rue de Montfort |
| M et Mme | GUILLERAULT-MARIEN | 221 rue de Montmenades | | | |
| M et Mme | LABARRE | 179 avenue du Casino | | | |
| M et Mme | LAMOUCHE | 66 rue des montais | | | |

Prix « fleurissement du domaine public »

| | | | | |
|----------|---------|---------------------------|--------------------|-----------------------|
| M et Mme | CHOTARD | 119 rue des Coulons | Café L'Olympique | 27 Place Chapal |
| M et Mme | PINGON | 1155 rue du Bois Paillard | Auberge de la gare | 332 avenue de la Gare |

Prix « fleurissement des commerces »

| | |
|--------------------|-----------------------|
| Café L'Olympique | 27 Place Chapal |
| Auberge de la gare | 332 avenue de la Gare |
| Chez les garçons | 2160 Avenue de Paris |

6 POUGU'ETAT CIVIL

RESSOURCES HUMAINES

Arrivées depuis le 1^{er} janvier 2025

Services techniques



Nicolas PAUTRAT
19/02/2025

Restaurant scolaire



Céline FONTAINE
03/02/2025



Christophe DUBOIS
06/01/2025

Service administratif



Chrystèle FROGER
05/05/2025

Service enfance jeunesse



Emilie SACQUET
01/09/2025

Médiathèque



Bernadette MINEL
03/09/2025

Départs depuis le 1^{er} janvier 2025

Retraite

Fabrice POINTE 01/01/2025

Mutation

Sandrine PORTAL 01/02/2025

Autres départs

Gaël MANCEL apprenti 31/08/2025

Cassandra BLOUZAT animation 15/08/2025

Adrien COMPIN restaurant scolaire 15/03/2025

Romain FREBAULT animation 01/06/2025

Sylvie PRIEUR médiathèque 30/06/2025

ETAT CIVIL

Etat Civil sur l'Année 2025 (au 30/11/2025) :



14
Naissances



11
Mariages



7
Pacs



18
Décès

7 POUGU'INFOS UTILES



Mairie

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 8h00 - 12h00 | 14h00 - 18h00
- Du mardi au jeudi :
8h00 - 12h00 | 14h00 - 17h00
- Vendredi :
8h00 - 12h00 | 13h00 - 17h00

📞 03 86 90 96 00

✉️ mairie@ville-pougesleseaux.fr

🌐 www.ville-pougesleseaux.fr

⬇️ ville pouges



médiathèque

Crèche

254 avenue Conti

Pour les enfants de 3 mois à 6 ans.

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi : 7h45 - 18h15

Pour toute inscription et/ou information :

📞 03.86.23.07.53

✉️ douc-heures@ville-pougesleseaux.fr



Aire de camping-car

Ouverte toute l'année

7 jour / 7, 24 heures / 24

Stationnement gratuit et services payants
(eau : 2€ les 10 min / électricité : 2€ les 8h)

Vidange eaux grises, eaux noires,
fourniture eau potable

17 places



Quelques numéros de téléphone utiles

Gendarmerie : le 17 ou le 112

Info escroqueries : 0811 020 217

Opposition carte bancaire : 0 892 705 705

Opposition chéquier : 0 892 683 208

• Téléphones portables volés :

SFR : 10 23

Orange : 0 800 100 740

Bouygues Telecom : 0 825 005 700

Free : 32 44



École

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi (excepté le mercredi) :

- 8h30 - 11h45
accueil des élèves dès 8h20
- 13h45 - 16h30
accueil des élèves à 13h35

Réervations de salles communales

Salle du parc Simone Veil et Parc St Léger*.

À destination des associations (avec priorité aux associations Pouguaises) et des particuliers pouguois.

Maison Sainte Colombe, salle du Presbytère et salle de la Gare :

À destination d'associations pouguaises.

Tour de la Musique :

À destination de l'Harmonie et de la Chorale.



*Modalités de réservation disponibles en Mairie et sur le site de la Mairie

Camping

⚠ Réouverture début avril 2026

Réervations sur
camping@villepougesleseaux.fr



Piscine

Réouverture le 1^{er} juin 2026



Poste

Horaires d'ouverture :

Du mardi au samedi : 9h00 - 12h00

⚠ Départ du courrier à 9 h



Panne réseaux eau / énergie

Numéros utiles :

- Eau VEOLIA : 09.69.32.34.58

- Électricité ENEDIS : 09.72.67.50.58

- Gaz GRDF : 0800.47.33.33



7 POUGU'INFOS UTILES

Médiathèque

224, rue des Gravières

03.86.90.96.04

mediatheque@ville-pouquesleseaux.fr

Sophie GENDRE et les bénévoles*

vous accueillent les :

- Lundis et Mardis 13 h 30 à 17 h 30
- Mercredis 14 h à 18 h
- Jeudis de 8 h 30 à 12 h 00
- Vendredis de 13 h 30 à 18 h 00,

la Mutuelle Complémentaire Solidaire

1 lundi par mois à la Gentilhommière

06.38.16.54.11

Permanence pour l'année 2025

Le lundi 12 janvier de 9h à 12h et de 13h30 à 17h,

Le lundi 20 avril de 9h à 12h et de 13h30 à 17h,

Le lundi 29 juin de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Maison France Services

Horaires d'ouverture

Lundis et Vendredis

De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Mardis et Jeudis

De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h30

Mercredis en continu

De 9h00 à 16h45

03 86 90 24 29 / 06 23 90 13 93

pouges-les-eaux@france-services.gouv.fr

gentilhommière

351 Avenue Conti, 58320 Pouges-les-Eaux

En complément, Permanence finances publiques

Un agent des finances publiques vous accueille

Les mardis de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Bientôt 16 ans ?

Obligation légale à effectuer dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire.

Vous devez vous faire recenser à la mairie de votre domicile muni du livret de famille de vos parents.

La mairie vous remet une attestation de recensement.

Il est primordial de la conserver précieusement : Elle est réclamée pour toute inscription (examens, concours, BAC, permis de conduire, conduite accompagnée...).

Les données issues du recensement facilitent l'inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans.



Notes personnelles

REGLES POUR LE RESPECT DU BIEN VIVRE ENSEMBLE

Bricolage et jardinage

Pensons aux nuisances bruits

Règlementation : interdiction d'utilisation d'outillage par arrêté du 21 mai 2007 en dehors des plages suivantes :

***du lundi au vendredi**

De 8h30 à 12h et de 14h00 à 19h00

***samedi**

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30

***Dimanche et jour férié**

De 10h00 à 12h00

NON RESPECT = amende
450 € maximum

Brûlage des déchets

Pensons aux substances toxiques dégagées pour les êtres vivants et l'environnement

Règlementation : interdiction de tout brûlage par arrêté préfectoral

BRÛLAGE = amende
450 €

Ordures sur la voie publique

Pensons aux promeneurs et aux agents communaux

→ avant de jeter des ordures

→ avant « d'oublier » de ramasser les déjections de nos animaux

Règlementation : interdiction de dépôt d'ordures sur la voie publique par décret du 25 mars 2015

NON RESPECT = amende
450 € maximum

Haies empiétant sur la voie publique

Pensons aux piétons sur les trottoirs et aux automobilistes (visibilité)

Règlementation : devoir de taille

NON RESPECT = courrier



L'équipe municipale vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année

L'équipe municipale.
vous souhaite
une belle et heureuse année

2026

